

Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)



Classe : <i>Mammifère</i>	Protégé : <i>Oui</i> ¹	Envergure : <i>26-33cm</i>
Ordre : <i>Chiroptera</i>	Statut Suisse : <i>NT</i> ²	Taille : <i>4.8-7.2cm</i>
Famille : <i>Vespertilionidae</i>	Statut mondial : <i>LC</i>	Poids : <i>8-24g</i>

Description

Chauve-souris de taille moyenne, il s'agit de la plus petite représentante parmi les noctules observables en Suisse. Avec des poils brun-noir à leur base et brun-roux à leur extrémité, elle possède les robustes oreilles arrondies et le solide museau des autres espèces du genre *Nyctalus*. Son poil est relativement court, mais la région dorsale est un peu plus longue, particulièrement chez les mâles. En automne, son pelage mue et il n'est pas rare que les individus deviennent plus sombres. La face ventrale de couleur brun-jaune est peu contrastée. Le tragus, sombre comme le reste de la peau, a une forme de champignon caractéristique aux noctules. Ses ailes sont longues et étroites, mais aussi velues dessous, le long du corps et de l'avant-bras.

Répartition et habitat

La Noctule de Leisler est présente dans toute l'Europe jusqu'au Sud de l'Ecosse, mais pas en Scandinavie. À l'Est, sa limite de répartition traverse la Lettonie et la Russie jusqu'à l'Oural et même jusqu'en Inde. Il s'agit d'une espèce typiquement forestière appréciant l'existence de feuillus. Son altitude varie du littoral aux montagnes. On constate une nette préférence de cette chauve-souris pour les forêts avec présence de vieux bois. Elle niche, en général, dans les loges de pics, les trous de pourriture et les fentes créées par la foudre. Elle chasse à haute vitesse préférentiellement en forêt et à sa lisière juste au-dessus de la canopée ou encore autour de lampadaires et sur les étendues d'eau. Pour hiberner, elle se rend dans les arbres ou les habitations.

Reproduction et longévité

Les femelles forment généralement des maternités de plusieurs dizaines d'individus. Les mâles solitaires se regroupent parfois en de petits groupes. Lors de la période de reproduction, entre fin juillet et septembre, ils rassemblent des harems. Afin de les attirer, ils effectueront une parade constituée de chants en vol. Au mois de juin de l'année suivante, 1 à 2 jeunes naissent. Migratrice, avec des déplacements pouvant dépasser 1 000 km, ses effectifs peuvent fortement varier en Suisse suivant la saison. Son espérance de vie maximale observée est de 11 ans.

Funfact : *Son pelage plaqué et épais, ainsi que ses courtes et robustes oreilles sont probablement des adaptations à la détection des proies en milieu dégagé et à un vol rapide.*

¹ Loi fédérale du 1^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN)

² **EX** : éteint, **EW** : éteint à l'état sauvage, **RE** : éteint en Suisse, **CR** : au bord de l'extinction, **EN** : en danger, **VU** : Vulnérable, **NT** : Potentiellement menacé, **LC** : Non menacé, **DD** : Données insuffisantes

